**APPEL À MANIFESTATION D’INTÉRÊT**

**DJIBOUTI**

**PROJET D’AMELIORATION DES BIDONVILLES ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE DE LA ZONE DE DJAGA-BOULDHOUQ (QUARTIER7)**

**SERVICES DE CONSULTANTS**

**Mode de financement** : Mode de financement islamique – conforme à la Charia

**N° de Financement** : Prêt N°DJI-1012

La République de Djibouti a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du projet d’amélioration des bidonvilles et du développement urbain intégré de la zone de Djaga-Bouldhouq (quartier7), et a l’intention d’utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant : les études urbaines et techniques de la zone de prévention et de relogement de 63 ha à FARAH-HAD.

Les services comprennent :

1. Préparer les études d’aménagement (plan parcellaire) de l’ensemble de la zone de relogement de 63 Ha, conformément au Schéma Directeur d’Aménagement et d’Urbanisme de Djibouti (SDAU) et au Plan d’Aménagement Urbain (PAU).
2. Préparer les études techniques (APS-APD et DAO) de l’ensemble de la zone de relogement de 63 Ha.

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles à l’adresse ci-dessous.

L’ARULoS invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu’ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d’établissement de la liste restreinte sont :

* Un bureau d’études expérimenté en matière de développement et d’aménagement urbains en général et en études techniques de viabilisation en particulier.
* Le bureau devra avoir réalisé au moins **une (1)** étude d’aménagement urbain similaire et **deux (2)** études techniques de viabilisation de même envergure en Afrique.

Les Personnels-clés ne feront pas l’objet d’évaluation au stade de l’établissement de la liste retreinte.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l’acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d’intérêt.

Les Consultants peuvent s’associer avec d’autres firmes afin de renforcer leurs qualification en indiquant clairement le type d’association, c’est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d’attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de **sélection fondée sur la qualité et le cout** réservée aux pays membres (SFQC/PM) stipulée dans les Directives.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d’ouverture de bureaux indiquées : **8h à 17h**, heure locale.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées (en personne ou par courrier, télécopie ou courriel) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **Mercredi 19 juillet 2023 à 8h00.**

**AGENCE DE RÉHABILITATION URBAINE ET DE LOGEMENT SOCIAL**

***Zone Industrielle Sud / B.P : 2569 –Djibouti***

**Tel: +253 21 35 43 44 /Télécopie: +253 21 35 44 96**

**Courriel: procurement@arulos.dj**